

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 10/2026

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DU SYNDICAT DE COMMUNES

Nombre de membres

BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du **05 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq mai, à 14 heures 30 minutes, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence de Madame Michèle ALOUCHY.

Etaient présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Sandrine MONTAGNE, Nadège LAURENSEN et Caroline DUPLEIX.

Suppléants :

Date de convocation : 20 avril 2026

Secrétaire de séance : Mme Caroline DUPLEIX

CREATION DE PLACES DE PARKING SUPPLEMENTAIRES

La Présidente explique la nécessité d'agrandir le parking du Centre de Santé.

L'option la moins onéreuse consiste à l'arrachage des haies de la parcelle cadastrée section AE numéro 188 sur laquelle est construite le Centre de Santé, en créant environ sept nouvelles places.

La Présidente présente le devis du SIVOM qui s'élève à la somme de 3.670,75 euros Hors Taxe soit 4.404,90 euros TTC.

Ce devis n'appelant aucune question ou observation, la Présidente le soumet au vote.

Le Comité Syndical, après avoir entendu la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** les travaux d'agrandissement du parking du Centre de Santé.
- **D'APPROUVER** le montant du devis du SIVOM.
- **DONNER** pouvoir à la Présidente pour régler la dépense, passer l'ordre de paiement et en assurer le suivi jusqu'à complet règlement.

La Présidente,

Syndicat de Communes

La secrétaire,

Michèle ALOUCHY Bellegarde et Saint Silvain Ensemble Caroline DUPLEIX